

APPEL A PROJET

Pour 3 résidences de recherche

Afin de soutenir les artistes dans leur travail de recherche et de création, le BO propose cet appel à projet en vue d'accueillir trois artistes, designers graphiques ou commissaires d'exposition en résidence pour une période de recherche.

Le Bel Ordinaire, espace d'art contemporain, est l'un des outils de développement culturel de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP), ayant pour objectifs de :

- renforcer la diffusion des arts visuels sur le territoire de la CAPBP
- soutenir la création contemporaine,
- favoriser la présence artistique sur le territoire,
- permettre à tous un accès à la création contemporaine.

Pour les atteindre, le Bel Ordinaire développe :

- Des expositions tout au long de l'année : monographiques, collectives, thématiques ou encore partant du point de vue d'un commissaire invité.
- Un programme de résidences d'artistes.
- Un travail de médiation et de sensibilisation avec des visites adaptées, des ateliers et des projets pédagogiques destinés à tous les publics.

Le BO dispose de 5 ateliers de création individuels d'environ 50 m2. Ces ateliers sont en connexion avec un atelier de construction équipé de machines-outils pour le travail du bois et du métal, ainsi qu'avec une cabine de peinture sous pression et d'un atelier de sérigraphie équipé d'une machine «une main» permettant de réaliser des tirages allant jusqu'à 70*100 cm.



Vue panoramique du Bel Ordinaire - de droite à gauche : les bureaux et les hébergements, les salles d'exposition, les ateliers de création.



Dans l'atelier de construction, 2017



Résidence Université Bordeaux, 2017

Date limite de dépôt de candidature
mardi 18 avril 2017 à 17h
à : c.oyallon@agglo-pau.fr

Vous pouvez poser toutes vos questions jusqu'au jeudi 6 avril 2017 inclus par mail à :
c.oyallon@agglo-pau.fr

Tout dossier transmis au-delà de la date limite de candidature ne sera pas pris en compte. Tout dossier de candidature ne répondant pas à la formalisation demandée ne sera pas analysé.

Le choix des lauréats sera établi au plus tard le 30 mai 2017.

Contenu de l'appel à projet :

Objectifs : soutien à la création et à la recherche

Candidat : cet appel à projet s'adresse à des artistes dont la pratique relève de l'art contemporain, aux designers graphiques et aux commissaires d'exposition.

Moyens proposés :

Espaces de travail : mise à disposition du 11 juin au 6 juillet 2018 inclus (période maximale) d'un atelier de 50 m2 environ, avec la possibilité d'accéder à l'ensemble des équipements du BO, et d'un hébergement sur le site du BO incluant une chambre avec un bureau, un accès internet et une cuisine partagée.

L'ensemble de **l'équipe du BO** se rendra disponible pour avis et retours, accompagnement technique, aide à la rédaction de textes et/ou à la préparation de dossiers...

Une **bourse de 1 500 €** qui doit couvrir tous les frais de la résidence (déplacements, restauration, achat de matériaux...).

Médiation et communication :

Il est entendu que les trois lauréats de cet appel à projet travailleront en étroite collaboration avec l'équipe du BO pour lui permettre d'expliquer et valoriser cette résidence auprès du public.

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE PRÉSENTÉ SOUS LA FORME D'UN DOCUMENT UNIQUE DE MAXIMUM 10 PAGES (A4-PORTRAIT) AU FORMAT PDF ET DE MAXIMUM 3MO

- Coordonnées administratives et financières (sur une page) : adresse postale et mail / numéro siret / numéro affiliation maison des artistes, agessa ou autre / numéro de téléphone / relevé identité bancaire
- Note d'intention
- Ébauche du projet : problématique(s), objectif(s), technique(s), participant(s)...
- Budget prévisionnel faisant état des coproductions et/ou bourses acquises ou pré-senties
- Calendrier souhaité (les dates de mises à disposition ci-dessus couvrent la période maximale, la résidence peut être plus courte, en une ou plusieurs périodes) – Les dates relatives à la période de diffusion, de montage et de démontage sont imposées.
- Bio et sélection des travaux précédents

Vous pourrez indiquer dans votre candidature si vous accepteriez une résidence sans bourse. Et si oui, nous vous proposerons de venir en résidence au BO du 20 au 31 août 2018 inclus (période maximale).